

1. Vocabulaire

a. Qu'est-ce qu'un besoin, un bien et qu'est-ce qu'un service ?

- i. Besoin primaire = besoin vital
- ii. Besoin secondaire = non vital, envie
- iii. Biens = des objets matériels, que l'on peut toucher
- iv. Services = immatériels, ils ne se touchent pas
- v. Bien durable
- vi. Bien non durable

2. Le rôle des agents économiques généralisés

Les ménages : consommer des biens et services

Entreprises : produire des biens et services marchands (+ embaucher - investir - établir un budget)

L'Etat : produire des services non marchands (Créer des lois (légiférer) - décrets - des normes juridiques) - assurer le Sécu)

Le reste du monde : Import/export

Un ménage au sens économique du terme =

- Un foyer - Personnes qui vivent sous le même toit
- Revenus
- Famille ou personne seule
- Travail - salaire
- Compléments de revenus
- Placements
- Patrimoine
- Allocations parfois

3. Le circuit économique et l'agent ménage

Circuit économique = ensemble des cycles créés par les échanges entre les agents économiques

- Mécanisme complexe en 3 étapes
 - la dépense, la production et la répartition.

⇒

chaque cycle démarre par une **dépense** qui permet de payer la **production** qui va être **répartie** en fonction des choix/obligations du producteur.

Cette dernière étape va aussi permettre aux ménages de faire de nouvelles dépenses et relancer le cycle.

Ménage = ceux qui dépensent, travaillent pour les entreprises, investissent.

Fonction principale = dépenser, consommer des biens et des services

Fonction secondaire =

- fournir la **main d'œuvre** à l'entreprise
- épargner et investir dans l'économie
- créer une entreprise
- participer au budget de l'état

Les banques et les assurances constituent un **5^e agent économique**.

Les flux économiques

Les agents économiques ont différents rôles et interagissent dans l'économie.
COMMENT établissent-ils des relations : ça c'est le **FLUX** économique.

= **échanges, relations** entre agents économiques, ils sont de deux types :

- **Physiques ou réels** (les petits pois) = échanges de biens et de services
- **Financiers ou monétaires** = paiements des biens et des services (les paiements) voir tableau P 7

4. Les revenus et les dépenses : cas pratiques

Revenu du travail	Salaire brut - Cotisation sociales
-------------------	---------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - Base imposable - Précaution professionnel - Salaire net
Revenus du capital	<ul style="list-style-type: none"> -Revenue mobiliers : revenus provenant des comptes bancaires (rôle prêts, d'action) -revenue immobiliers : maison, terrains ...
Revenues de remplacement	<ul style="list-style-type: none"> - Maladie a long durée - Pension - Chômage
Revenues complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Allocation familiales, prime de naissance, pension alimentaires,...
Revenu ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> - Remboursement, l'impôt, Lotto

Dépenses /charge

Dépense fixes	Régulières et qu'ils ne varient pas
Dépense variable	Pas d'échéance et variable <ul style="list-style-type: none"> -dépense courantes : de tous les jours -dépense exceptionnelles : montant souvent plus important mais on sait que l'on va devoir le payes et donc le prévoir. -dépense imprévisibles : on aurait pu poser à côte comme des frais d'hospitalisation =prévoir une proie pour la soif

5. Les moyens de paiement

Activité 1 : les moyens de paiement

- Moyens les plus utilisés
- Autres moyens
- Définir les moyens suivants
 - o **Carte de débit** : liée à ton compte bancaire, chaque opération de paiement ou retrait est immédiatement déduite de ton compte.
 - o **Carte de crédit** : ton compte ne sera débité qu'en fin de mois ; moyennant une autorisation préalable de la banque, tu peux aussi l'utiliser pour étaler un paiement dans le temps (fonction de crédit)

- **Virement** : consiste à transférer de l'argent d'un compte vers un autre
- **Domiciliation** : qui autorise un fournisseur (proximus, luninus) à obtenir automatiquement auprès de ta banque le paiement des factures qu'il t'adresse.
- **Ordre permanent** : tu demandes à ta banque de transférer périodiquement (tous les mois) un montant déterminé sur un autre compte bancaire.